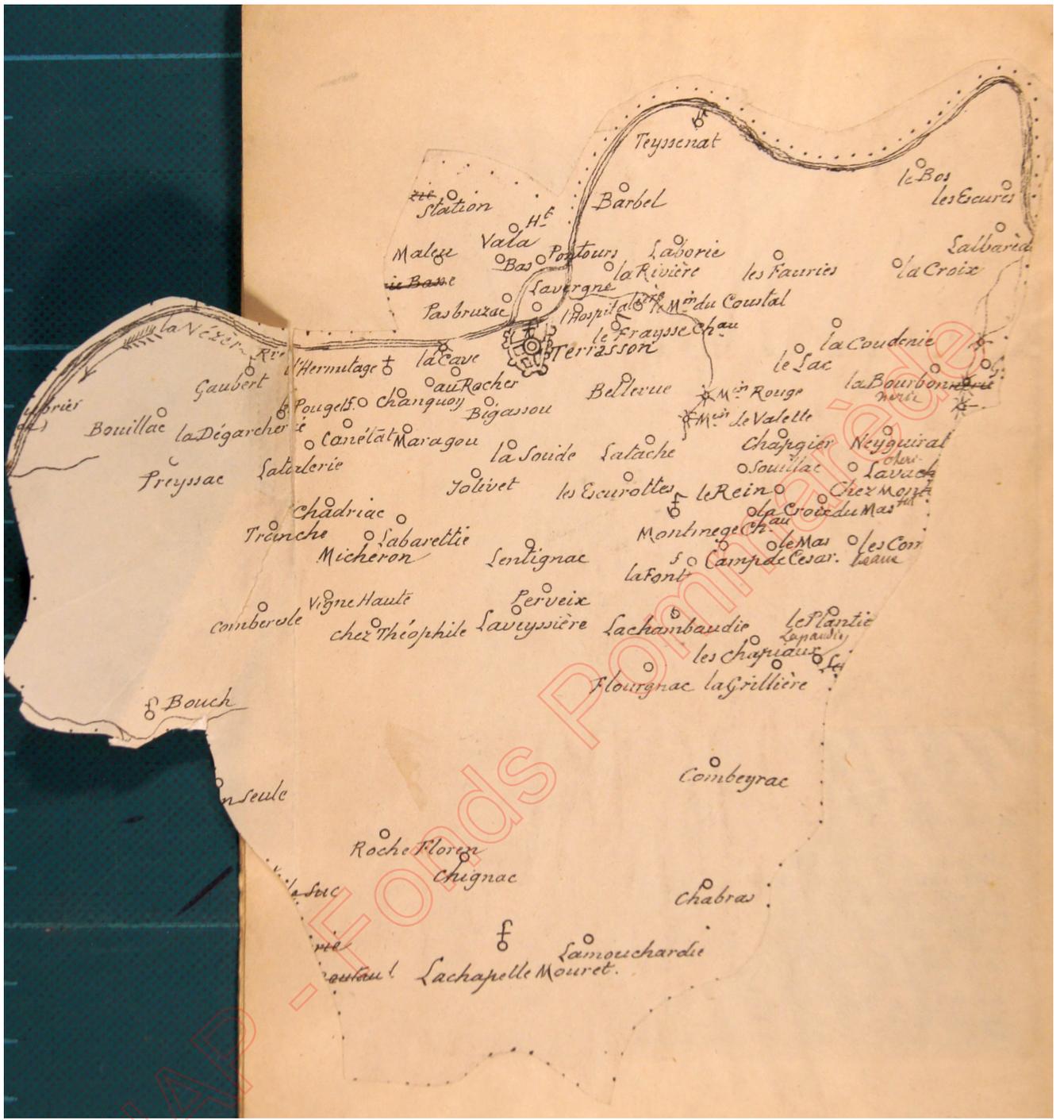


Chanoine Brugière

Terrasson



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède



SHAP

la Ville. la Dégarcherie. 20. Pasbruzat. 1/10 NO. .
 l'Albarède. 3EN. 2 les Escures. 2/1EN. 6 Pontours. 1NE. .
 la Barèthie. 2/2SO. 12 les Escourottes. 1/1SE. 3 li Pouget. 1/2OS. 6
 Barbel. 1IN. . leyrandie. 3/2SE. 8 le Prestin. 1E. . 2
 Bellevue. 1E. . 1. les Fauvies. 2E. 4 Preysac. 3OS. 5
 Bigasson. 1/2SO. . Flourgnac. 2SE. 4 le Rein. 3E. 3
 la Borie Basse. 1EN. 6 la Font. 5(inc.) 2/1SE Le Rajol. 1KO. 2
 le Bos. 3EN. 10. d. le Fraysse. 1/2E. 1 Roche Floren. 5SO. 3
 S Bouch. 5/2OS. 3. S. Gaubert. 20. 4 Larivière. 1/1N. 4
 Bouillac. 2KO. 15. la Gare. 1NO. (au Rocher de St. Sour
 la Bourbonnerie. 2EB. la Grillière. 4SE. 1 on dit: à St. Sour. 1KO)
 Camp de César. 4SE. . Guillebonde. 2E. 15. la Rosadie. 3E. 1
 Canetât. 2OS. 2 d. St. Sour (Hermitage) 1KO. la Soude. 1SO. .
 la Cave. 1/2O. 2 l'Espitalière. 1/4NE. Souillac. 2/4ES. 3
 la Caudonnie. 2E. 1 le Lac. 1/2E. 3. la Talerie. 2OS. . 4
 Chabras. 5SE. 5 l'entignac. 2S. 10 la Tache. 1SE. 3
 Chadriac. 2/2OS. 2 le Mas de Maniege. 2SE. 7 S Teysrenat. 2N. 8
 la Chambaudie. 2/2SE. 7. Maragou. 1/2OS. 2 Chez Théophile. 3SO. .
 Chappier. 2/1ES. 7. Maleu. 1/2NO. 3. Tranche. 2OS. 7
 Changroy. 1OS. . le Missieyrroux. 2/2SO. la Vacherie. 3E. 2
 les Chapiaux. 3SE. 4 S Mornege. 2SE. 7. la Vergne. 1/4N. .
 S la Chapelle. Mourêt. 2/20. Mir de Coustal. 1/2 3. Valat (H. B. S.) 1N. .
 Charpenet. 4 12. Mir Haut. 3/2E. 1 le Vertel .
 Chignac. 4S. 3. Mir de losse. 1/2O . ou au Bas Bruat .
 Chez Monteil. 3ES. . Mir Rouge. 1/4ES. 3. la Veysière. 2/4S. 2
 les Combeaux. 4ES. 3 Mir de Valette. 1/4ES. 3. Vigne H. 3SO. .
 Comberste (incom) 3SO . Neuguirat. 3E. 6. .
 Combeyrac. 4SE. 1. Perveix. 2/4S. 4 .
 la Croix (la P. du Mas) 2/2E. 3. le Plantier. 4SE. 4 .

Caves de Terrasson.

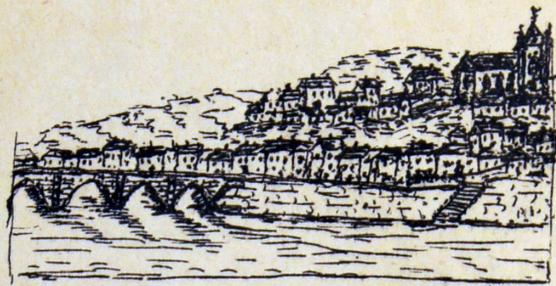
Goutier. c. 1670. 77. Paunac. c. 1688. Mastral. 1829. 34.
 Prévost. vic. 1670. Delpeyrou. vic. 1688. Guines. vic. r. 24. 35.
 Paunac. c. 1670. Bardou. vic. 1713. Besombes. v. r. 1835. 36.
 Rodes. vic. 1670. 81. Duverg. c. 1713. Guines. v. r. 1836. 39.
 Guarrigue. 1681. 86. Peyrot. 1803. 16. Pergot. v. r. 1829. 37.
 Bouquier. F. J. 1686. Mathurie. J. 1806. 27. Pergot. c. 1851. 70.
 Sequestre ptre 1686. Boisset. 1827. 25. Bardenas. de St. Sour. 1789

Terrasson

Demery Remy Yves. fév. 1808
 Simoges Bertrand. léger. 1815
 Simoges Antoine. 1831
 Henri Samaze Baudouin. 1831
 Beauregard Sabornelli. 1837
 Sautet. 1840
 Demaux Sagrange. 1844
 Sapouyade. 1856
 de Royero. 1867
 de Marzid. 1871
 Cl. de S. Exupéry. 1878
 Dousséau. 1879
 Larivière. 1883
 Charles Bon. 1884



Pont de Terrasson (Dordogne)
 (d'après un photogr. de M. Durand.)



Terrasson. Vue du quai (Dordogne).

Terrasson, 4.000 habitants; 1.500 pâques dont 250 h;
4000 communions ann.; 3.292 hectares (état de
1870; 3.295 état de 1884); 79^m 297^m altitude; à
44^K de Sarlat; 53^K de Périgueux.
Revenus de la Commune en 1884: 284.88^x 32 (Octroi).
Revenus de la fabrique en 1881: 9.739^{fr}.
Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 732^{fr}.
Sol. Grès bigarré. Grès de lias. Lias. Alluvions.
Cette commune est arrosée par la Vézère et par
les ruisseaux de Guillebonde ou de Nequira et (rat
noyé) et de Fagnac ou de Pisserate (Chauve-sours),
ruisseaux qui n'ont d'eau que pendant l'hiver,
ils huitième environ est s'écoulé dans la plaine
le reste sur des hauteurs parsemé de rochers et
qui exige de grands frais pour être productif,
la nature du sol est presque partout médioc-
re sauf dans la plaine qui est principale-
ment sablonneuse et mélangée de calcaire.
du côté de l'est. Au midi, région accidentée
le sol est surtout calcaire sauf la partie ori-
entale qui est argileuse. Ses produits princi-
paux sont le blé, le maïs, les pommes de terre,
les haricots, les truffes, les bois et les fourrages.
Toutes les industries ordinaires se rapportant
à l'alimentation, au vêtement etc. sont exer-
cées avec succès à Terrasson. Cette ville n'a eu
anciennement, comme but de réunion offert aux
peuples voisins, que trois solennités annu-
elles, moitié religieuses, moitié commerciales;
la Saint Pour (1^{er} février), la St Julien (27 août),
la St Martin (11 novembre). Hugues de Roffignac,
abbé de Terrasson sollicita et obtint de Fran-
çois 1^{er} la création d'un marché par semaine (le
jeudi) et de quatre foires dans l'année; le décret
est du mois de mars 1514 (Fonds Espine, vol. 33 f. 240)
outre les marchés et les foires sus-énoncées il y a à
Terrasson une foire le 1^{er} jeudi de chaque mois.
La Vézère (partage) divise la ville en deux parties:
le vieux Terrasson bâti en amphithéâtre, couron-
né par l'église, le fort ou ancienne abbaye, et
le couvent des religieuses du Sauveur. Ses mai-
sons en sont généralement anciennes, quelques

unes du XII^e siècle, un assez grand nombre du
XVI^e et XVII^e s. Ces maisons sont comme entassées
les unes sur les autres, n'ayant entre elles que
des rues étroites, tortueuses et offrant parfois de
véritables escaliers. L'autre partie, nommée le
Pas Bruzat s'étale au contraire avec agrément
dans la plaine. Terrasson possède deux ponts: le
pont-neuf qui ne date que de ce siècle et l'autre
fort ancien et curieux débouchant sur le
marché de La Vergne. Il est muni de contreforts
à bastions avec six arches dont 4 en ogive re-
manant au plus tard au XIV^e siècle et 2 en
plein centre bien plus antérieures. Dans son
testament de 1333 Raymond de Trausse donne
5 sols pour le pont de Terrasson (Le texte du
testament est rapporté dans la vie de St. Souir
par M^r l'abbé Pergot p. 423, d'après Seydet.)
Au Mas de Montmège se trouve un camp de
César ou Camp romain. Ses ouvrages de dé-
fense consistent en un retranchement et un
fossé sur tout le pourtour du plateau, sauf
du côté du nord où un escarpement pres-
que à pic rendait l'attaque impossible. Ses
moindres remparts ont plus de 30 pieds de
élévation et dans certains endroits plus de 100.
on a découvert dans ce camp des tombeaux en
briques et des urnes cinéraires (Bull. archéol.
du Périgord t. IV, p. 210 et VI et. Grand p. 103.)
Entre Terrasson et Montmège, au village de la
Tâche, autrement les Molandias (voir plus loin
le proserie), on voit les restes d'une construc-
tion romaine notamment un mur dans le-
quel sont des pierres disposées en ailes de fou-
gères ou arêtes de poisson, des briques d'une
forte épaisseur, des tuiles romaines, du ci-
ment romain etc. (Bull. archéol. t. IV, p. 211)
g. Au Pouget ou Pouxet, sur les bords de la Vézère
à 1500^m ouest de Terrasson, se trouve une grotte
explorée par M^r Saland en 1868. Elle a 5-70^c

d'ouverture sur 2m de profondeur, est divisée en deux chambres renfermant des silex empâtés dans la gangue, des concrétions calcaires, des bois de renne etc (Diet. de Courq.) ses murs sont tapissés de stalactites; M^r Champeval la nomme grotte de Jambonne.

Au rocher de St Sour on a trouvé des monnaies romaines, entr'autres un Sertorius.

A l'hôtel de la Croix-Blanche on remarque une plaque de Cheminée portant la date de 1640, trois fleurs de lis et des chaînes (armes de France et de Navarre.) (Bull. arch. et V. Grand) Etymologie. Quelques savants parmi les quels MM. de Mourcin, de Merliac et Pergot font dériver le nom de Terrasson du mot grec "Teras" qui signifie prodige et du mot gaulois "on" fontaine parée que, disent ces auteurs, les premières maisons de Terrasson furent construites près d'une fontaine consacrée aux faux Dieux et que St Sour appela fontaine de St Julien. M. l'abbé Pergot mentionne à cette occasion l'usage d'ouvrir la fontaine de St Julien dans les grandes sécheresses. - Il y avait une autre fontaine près de l'église de St Sour à laquelle on se rendait en pèlerinage en temps de sécheresse. S'il ne pleuvait pas après avoir ouvert cette fontaine on conduisait la procession au rocher de St Sour, puis à la Ville-Dieu et enfin à Pazayac en se munissant pour cette dernière de parapluies, car infailliblement au retour la pluie tombait avec une grande abondance, telle du moins est la croyance populaire. Cette fontaine a disparu sous la route du Pont-Neuf à Chavagnac. - Mais poursuivons nos étymologies. D'après M. Victor Grand Terrasson devrait son nom à la disposition de ses maisons étagées, en forme de Terrasses (le Terrassonnais p. 60.) Id. dom Jacques Boyer. D'autres font venir Terrasson, Terrassou en patois, de ces deux mots latins Terra Sour, terre de Sour. De cette opinion sont l'auteur de l'Abriégé de la vie des Saints de la province du Périgord n. 1728 p. 53, et M. l'abbé Audierne. Dans les registres paroissiaux de Chavagnac, années 1679, 1681, 1682 etc. on trouve écrit Terrassoues ce qui paraît donner du poids à cette interprétation. - Mentionnons enfin une dernière étymologie qui quoique peu scientifique, que n'est pas moins intéressante que les précédentes à cause de sa naïve simplicité, sa gracieuse naïveté, c'est la légende populaire: Le bon saint Sour guérit le roi Gontran, et le roi Gontran offrit au bon saint Sour, en témoignage de sa reconnaissance, de lui faire bâtir un monastère. Et le bon

Saint Saur accepta l'offre du roi Gontran, et grande fut sa joie. Mais lorsqu'il fallut choisir l'emplacement on fut fort embarrassé; les uns le voulaient ici et les autres là. Or, le bon Saint Saur avait deux colombes qu'il aimait et faisait manger dans sa main, et il dit: Lâchons les deux colombes qu'elles s'envolent et le monastère sera bâti au lieu où elles se poseront. Et les deux colombes furent lâchées et s'envolèrent. Le bon Saint Saur et ses disciples d'un côté, Gontran et les gens de sa suite de l'autre, les suivaient des yeux. Et les deux colombes, après bien des tours et des détours, se posèrent enfin; et tous les spectateurs d'applaudir et de s'écrier: Terrâ sunt! Terrâ sunt! terrâ sunt! (elles sont à terre). Sa légende populaire ajoute « et depuis ce lieu s'est appelé Terrasson » (Vie de S^t Saur, par M. Pergot p. 155) - Origines. « Monasterium Sancti Suris, loca Gulo Gendia » 940 (Charte du Comte Bernard Estiennot.); « Gereclia » (Mabillon et Baluze, même charte.); « Terraxun » (Cartul. du Vigéois); « Terracio » 1074 (Cartul. d'Alzerche); « Castrum Terrassanense » 1101 (Geoff. du Vigéois); « Terracina » 1102 (Chr. Saint-Martial); « Terrassos » (Fouille du X^{es} s.); « Terrasson » 1251 (Titam. de Raymond VI, Vicomte de Turenne) Dictionn. de Courgues au mot Terrasson.

Délimitation. En 1861 une loi civile réunit à la commune de Terrasson une portion de la ville qui faisait partie de la paroisse et commune de Saville Dieu dont elle était éloignée de trois à quatre kilomètres tandis qu'elle n'était séparée que par la largeur de la rivière de la ville de Terrasson où de tout temps les habitants de cette portion se rendaient aux offices. Les vicaires de Terrasson desservent encore la Ville-Dieu. On ne trouve pas d'ordonnance épiscopale consacrant au spirituel cette annexion, mais on a considéré comme annexée à la paroisse cette partie du territoire comme elle l'était au temporel à la commune. Le Bref du 5 février 1876 a validé ce changement de délimitation.

Le Tas-Bruzat qui s'étend sur la rive droite de la Vexière fut détaché de la Ville-Dieu en août 1664 pour être annexé à Terrasson. Par erreur le tenement appelé la Maison-Sur-le, qui de tout temps avait appartenu à la commune de Coly fut placé par ceux qui dressèrent le cadastre dans la commune de Terrasson. La commune de Coly ayant petitionné, une ordonnance en date du 3 octobre 1821 lui a attribué ce village... Cette délimitation est figurée au plan par un liseré jaune et se

trouve tracée en outre par un vieux chemin qui de la Croix-Rouge conduit à la fontaine de Bouch.

Titulaire et Patron: Saint Sour abbé 4er février statistique de l'Evêché. Sa grande dévotion que les religieux de Terrasson avaient envers la Très-Sainte-Vierge a fait que quelques historiens, et notamment le P. Bonaventure ont donné parfois, mais à tort, le titre d'Abbaye de Notre-Dame au monastère de Terrasson (M. Pergot, vie de St Sour p. 167.)

Eglise. L'an XI, le Préfet de la Dordogne, vu la délibération du Conseil municipal de Terrasson, décide que préférentiellement à l'église St Julien, l'église de St Sour sera portée sur le tableau des édifices du culte à mettre à la disposition de l'évêque d'Angoulême. L'église St Sour était celle de l'Abbaye. Elle a été rebâtie à diverses époques, notamment au XV^e siècle; démolie vers la fin du XVI^e par les protestants qui ne laissèrent guère que le chœur, elle a été de nos jours rétablie avec le clocher; c'est une belle église. (voir le Chroniqueur année 1853 p. 62 et Bull. archéol. du Périg. t. IV p. 211)

19 croisées. Vitraux représentant St Sour, St Julien et les patrons des donateurs - Tableau: la Descente de Croix. Armoires, voir plus loin statues; St Sour, la Vierge, St Joseph. Pour la statue de N. D. de Convoitation voir l'église St Julien.

On voyait autrefois à Terrasson, aux angles des maisons qui formaient le coin des rues de petites niches renfermant une madone; plusieurs de ces niches subsistent encore; dans l'une d'elles on remarque une statue en pierre de Notre-Dame de Pitié fort ancienne, peut-être du XII^e siècle.

Dans l'église se trouvait autrefois une grande et belle statue sépulcrale (équchée) en marbre blanc de Bertrand ou de Hugues de Roffignac. Elle a été depuis quelque temps transportée dans la cour de la presbytère où les dégradations dont elle est l'objet ne feront bientôt plus qu'un objet informe.

L'abbé est représenté en habits sacerdotaux, tenant d'une main la crosse abbatiale et de l'autre un livre; aux pieds se trouve le lion des Roffignac (Vie de St Sour p. 341).

Reliquaire. A la Révolution l'église fut dévastée; les saintes reliques qu'elle renfermait allaient être profanées, déjà un premier coup avait été donné pour briser la châsse dans laquelle elles se trouvaient, mais un prompt et vigoureux châtement infligé par l'un des assistants à l'auteur de cette profanation l'empêcha

de consommer son acte sacrilège. Il se contenta de jeter châsse et reliques dans le caveau qui est sous la chapelle nommée aujourd'hui la Chapelle de Saint Sour; c'est de cet endroit qu'elles ont été retirées après la Revolution.

La châsse est du xv^e siècle; Heureusement que cette châsse et les reliques ont été décrites par le Chanoine Seydet ce qui nous rassure par rapport à leur authenticité. Le 27 février 1771. M^r Seydet dit avoir vu la relique de S^t Sour qui l'on conserve dans une châsse de bois peint et doré. On la tient dans un tombeau de bois élevé au-dessus de terre dans la chapelle à gauche qui appartient à la maison de Montmégé. On n'a aucun acte ancien qui constate l'authenticité de la relique on n'a que la tradition du pays et à la foi du peuple qui est fort grande. Ses derniers évêques ont autorisé la dévotion qu'on a à cette relique qui est bien conservée et entière. On y retrouve tous les ossements qui ont appartenu à un très grand corps; la tradition apprend que cette relique s'est conservée pendant les guerres civiles sous l'autel où on l'avait cachée pour la dérober aux sectaires. On ne sort jamais la relique sans la permission de l'Ordinaire et l'on conserve dans la châsse des lettres de M^r de Sabarthe, vicaire-général du 9 juillet 1762, de M^r l'Evêque de Sarlat du 25 juillet 1766, la permission de faire la procession à la paroisse de Villedeieu en avait été demandée par M. de Marcellac juge de Montmégé au nom de toute la paroisse le 2 juillet 1766, pour avoir du beau temps. Une requête est présentée à la même fin par M. Desforis le 24 juin 1745 à M^r Seblanc évêq. de Sarlat qui l'a pointée le 26 juin. La châsse de S^t Sour dont on vient de parler est en bois de noyer en forme de cercueil, les peintures et les dorures sont considérablement altérées; M^r l'Abbi Pergot croit qu'il s'est ornée de lames de métal précieuses, qui durent être enlevées au xv^e ou xvii^e s. durant les troubles qu'il y eut en cette contrée, car Seydet en aurait fait mention en rendant compte de sa visite de 1771 dans le signalement du reliquaire.

M. le Curé croit qu'avec les ossements de S^t Sour le reliquaire renferme des ossements de quelques autres saints, par exemple ceux de S^t Antoine et de S^t Jean l'Ermitte ou le Silencier. Le 17 octobre 1686 les religieux de Terrasson envoyèrent aux religieux de S^t Riquier de Cahors des reliques de ces saints

qui se trouvaient alors dans le trésor de l'abbaye.
(voir les titres à la vie de St-Sour par M. l'abbé
Pergot p. 44. 418.)

Outre les reliques de St-Sour renfermées
dans la châsse, l'église de Terrasson possède
un petit reliquaire en cuivre contenant une
parcelle d'os de St-Sour enveloppé dans de
la soie; on y lit ces mots dont l'écriture est
du XVI^e ou du XVII^e. Sancte Sore ora pro nobis.
on fait baisser cette relique aux pèlerins qui
viennent prier Saint-Sour.

La châsse a été magnifiquement restaurée,
4 cloches: 1800 - 900 - 400 - 200 l.

Presbytère en ruine; petit jardin. C'est à St. Jaq.
Dussault, abbé de Terrasson (1711-1780...); qu'on
doit la construction de la partie de l'Abbaye
qui sert aujourd'hui de presbytère.

Par de casual de blé.

Il y a à Terrasson six écoles 2 de garç. et 4 de fill.
Les Petits-Frères, de Marie dirigent une des éco-
les et occupent les bâtiments et les cours de
l'antique abbaye.

Les Sœurs du Sauveur dirigent une école et tien-
nent un pensionnat. Jusqu'à ces dernières an-
nées elles avaient l'école normale.

Cette congrégation dont la supérieure est à la
souterraine, fut fondée à Terrasson et rap-
prochée par Mgr de Losanges en 1834; les pre-
mières religieuses firent leur profession dans
l'église paroissiale, le 10 février 1836. La cha-
pelle du pensionnat est dédiée au Sacré-Cœur;
son autel a été consacré sous ce vocable le
16 juillet 1868. (R.P. Cartes Titul. et Patr. p. 135).
Depuis 1840 deux sœurs hospitalières, détachées
de la Communauté du Sauveur, dirigent l'hôpi-
tal, et les pauvres n'ont point cessé de bénéficier des
soins maternels qu'elles leur ont toujours prodigé.
(Sur l'hôpital de Terrasson voir les origi-
nes chrétiennes des Hôpitaux etc. par M. l'Ab-
bé Pergot p. 335 et suiv.)

Confrères du Scapulaire et du Sacré-Cœur. Con-
grégation des Enfants de Marie. Au XIV^e siècle il
existait à Terrasson une confrérie de St-Sour. Ray-
mond de Fraysse, dans son testament daté de
1333 légua à cette confrérie un setier de froment.

(...lego... Confratribus confratriæ Beati Sori
unum sextar. frumenti...) (Vie de St-Sour p. 418)

Il y a une soixantaine de mendiants. Rentes
de 4,000 fr. pour les malheureux Bureau de
Bienfaisance. - Fondation d'une Mission par
M^{lle} Ernestine de St-Eupéry. - Fondation d'un
service par M. Arnal. - 2 messes fondées.

1 sourd-muet; 2 aveugles; nombreux cabarets.
Abbaye de Terrasson. L'Abbaye de Terrasson
doit son origine à un anachorète nommé
Saint-Sour qui vivait au VII^e siècle. Contran,
roi de Bourgogne, étant allé le visiter dans

sa grotte et ayant obtenu sa guérison, lui
donna, en reconnaissance de ce bienfait mi-
raculeux de quoi bâtir une maison qui lui
permet d'exercer l'hospitalité. Il se retira lui-
même dans cette hôtellerie (Penodium) et
autres maisons se groupèrent à côté d'elle
et ainsi le nombre croissant de plus en plus, se
forma la ville de Terrasson. La maison de
St Saur devint un monastère gouverné après
sa mort par saint Yrier, abbé d'Atane. Le
nouveau supérieur, selon la recommandation
de St Saur, soumit l'abbaye de Terrasson à
celle de St Michel de Pistorie de la ville de Limoges.
Astic (Astidius ou St Astier qu'il ne faut pas con-
fondre avec St Astier autre saint du Périgord)
successeur de St Yrier, soumit les abbayes de
St Saur et de St Michel de Pistorie à celle
du Vigouois (Geoffroy du Vigouois, le P. Bonaventur-
re) et vers l'an 690 l'abbaye de Terrasson se
déclara indépendante. Vers l'an 848 elle fut
pillée et en grande partie détruite par les
Normands. Après succédèrent quelques an-
nées de paix; les comtes de Périgord en pro-
fitèrent pour la relever de ses ruines. C'était
en même temps qu'un asile de la prière et de
l'étude, un fort qui par sa position stratégique,
était précieuse pour eux et pour cette contrée.
Bernard 3^e Comte de Périgord, homme plein
de foi, de justice et de piété, qui possédait l'ab-
baye de Terrasson, voyant que la discipline
monastique y était en souffrance, en fit don
à Adase abbé du monastère de Tulle (hom-
me très célèbre... » est-il dit dans la vie de Sai-
nt Odon, et qui reforma plusieurs monaste-
res. La Charte de donation, que Mabillon rap-
porte à la date 940, est citée par Baluze,
Claude Etienne, etc. M. l'abbé Vergot dans
la Vie de Saint Saur » la donne en fran-
çais et en latin (p. 265 et 420).
Adarius, ayant pris possession de l'abbaye,
s'appliqua à ramener les religieux de St
Saur aux observances de la règle, mais il
mourut peu d'années peu d'années après.
Le monastère de Terrasson, ne tarda pas à se
soumettre ~~à~~ à l'abbaye de St Martial, mais
celle-ci exerçant leur autorité avec trop de
rigueur, les moines de Terrasson humiliés,
recouvrèrent le joug et se déclarèrent in-
dépendants après la mort de leur abbé Ber-
nard surnommé Vicair (après 1154),
mais mal leur en prit, dit Geoffroi du Vigouois,
« car dès ce moment ils manquèrent de tout,
tandis qu'auparavant ils étaient dans l'in-
dépendance de toutes choses. » Ses seigneurs féo-
daux, les voyant privés d'appui leur firent
subir toutes sortes de vexations.
Au XIII^e siècle l'abbaye de Terrasson desait

être assez prospère car dans la supplique qui fut envoyée (en 1223 d'après Lespine, vol. 27 f. 196 et 200) au roi de France pour demander un sénéchal, l'abbé de Terrasson y figure le cinquième avec son sceau et son contre-sceau (Ramond, abbé de 1220 à 1236. Archives Nationales N° 9112. Voir Vie de S^t Sour p. 406 et Sigillagr. du Périgord p. 241 Dessins).
En 1304, Clément V (alors Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, visita l'abbaye de Terrasson y prêcha, confirma, reforma etc et y fit séjour jusqu'au lendemain avec son train etc (Itinér. de Clément V)

En 1363 l'abbé de Terrasson fit hommage au vicomte de Turenne, Renauld, sire de Pons, tant pour lui que pour son monastère et reconnut tenir du dit vicomte le domaine, la juridiction et toute justice, haute et basse, ... et devoir, par le fait de son election, au dit vicomte, une peire d'epérons dorés en dessus... (voir la charte en français dans la Vie de S^t Sour p. 324. Fonds Lespine t. ix. f. 18)

D'après Claude Etienne et les auteurs de la Gallia Christiana ce serait sous le Gouvernement de Bertrand de Roffignac (vers la fin du XV^e siècle) que le château abbatial, l'église et le monastère et l'église auraient été reconstruits. Ses armes de Bertrand de Roffignac (dor au lion de gueules) se voient sur les piliers de l'église, tout autour et dans le couronnement de cet édifice. Cet abbé ne put cependant terminer son œuvre; la gloire en était réservée à l'un de ses successeurs, Bertrand de Lafaye (1515) dont les armes sont sur la clef des voûtes de l'église (d'azur à la bande d'or accompagnée de 2 fleurs de lis de même.)

Le château néanmoins n'avait point été réparé puisqu'un Mémoire des premières années du XVI^e s., rapporté par Seydet dit: «Le château de Terrasson est ruiné depuis cent ans, sans fosses, portes ni fenêtres.» (Fonds Lespine t. ix. p. 101.)

Dans l'extrait du Mémoire du seigneur Alain d'Albret de 1502 on lit: «... le Château de Terrasson détruit et tombe et n'y a nulle habitation. Le dit Châtel de grande renommée, mais de peu de valeur, l'abbaye belle et notable, 1.000 et 1.200 livres de revenu...»

En 1559 le saint-siège à qui appartenait la nomination et l'investiture (directement) des abbés commendataires de l'abbaye de Terrasson abandonna son droit et se soumit à la nomination du roi; et plaça l'abbaye en commende à la nomination du roi.

En 1564, Eustache-Charles de Lospinay, abbé commendataire, céda à la prière du roi Charles IX, aliéna le temporel de l'abbaye

pour la somme de 1.335 livres. Vers cette époque l'Abbaye ayant été détruite par les protestants tomba au pouvoir des laïcs qui s'en attribuèrent les revenus et y mirent des gardiens sous le nom d'abbés confidentiels; C'est ainsi que Charles IX voulant récompenser les services de Jean de Sasse, capitaine de ses gardes lui donna l'Abbaye de Terrasson. Lettre du 15 nov. 1568 (Vie de

Saint Sour p. 344.)
Vint ensuite la réforme ordonnée dans les monastères par le Concile de Trente. Il prescrivit que « tous les monastères qui n'étaient point soumis à des chapitres généraux et qui n'avaient point leurs visiteurs-réguliers ordinaires, mais qui avaient accoutumé d'être sous la conduite immédiate du Siège-Apostolique seraient tenus de se réduire en Congrégation (Cone. de Trente sess. 25, ch. 8). En exécution de ce décret et par suite de l'ordonnance de Blois, sous Henri III, il se forma en France, en 1580, des diverses branches de l'Ordre de Saint-Benoît, la Congrégation des Bénédictins-Exempts, c.à.d. exempts de la juridiction de l'évêque diocésain et relevant immédiatement du Saint-Siège. L'Abbaye de Terrasson en fit partie et fut comprise, par l'Ordre, dans la province de Guienne. (Vie de

St Sour p. 350)
1650. Pendant les guerres de la Fronde, Terrasson qui était une place importante à cause surtout de son pont sur la Vézère, fut successivement occupée par les armées royales et les Frondeurs. Il y eut sous les murs de cette ville un combat sanglant qui nous est raconté par un des chefs des troupes du roi, un des héros de la journée. «... J'attaquai, dit-il, les ennemis et les rampis. Ils perdirent 2.000 hommes et quantité d'hommes gens dont Feuquières et Vauldi étaient du nombre. Nous leur prîmes 300 chevaux les poussant jusqu'à Périgueux. Aube terre on fut quitte pour sa perrière qu'il laissa entre les mains de Cantonnnet qui croyait l'arrêter par les cheveux... Je ne perdis que 200 hommes en tout dans cette action...» (Vie de

St Sour par M. Perrot p. 374 et suiv.)
En vertu de lettres patentes de Louis XV (1768-1770) l'abbaye de Terrasson fut attribuée à l'évêque de Sarlat qui la réunit au collège de sa ville épiscopale; il y avait alors sept moines dans l'abbaye; Dom Poncelet ayant demandé et obtenu d'entrer dans un ordre moins austère, il n'y en eut plus que six qui s'y trouvaient encore à l'époque de la suppression générale des Ordres religieux par la Constituante (1789) ce sont: Dom François Mayaudon, prieur Claustral et prévôt de Saint-Julien; Dom Valen, vicaire-prieur; Dom Nicolas, chantre; Dom Lapèyre (1781); Dom Valen

clerc et Dom Delbos. L'orage révolutionnaire les dispersa, mais aucun ne jura le serment à la Constitution civile du Clergé (Vie de S. Sour, p. 387). A la Révolution le Château abbatial et la demeure des moines, avec les biens qui en dépendaient furent confisqués et vendus au profit de la Nation.

(Archiv. de la Dord. Q. 75 n° 61.) Périgueux 12 prairial an IV. Vente à Nicolas Châlard marchand un lopin de jardin jadis par les religieux bénédictins et après eux par Bardenat curé de S. Sour, 651^{fr} 10^s.

(Ibid. Q. 75. N° 62.) 18 prairial an IV. Vente à Nicolas Châlard marchand, un lopin de pré ayant appartenu au ci-devant curé de S. Julien. 396^{fr}

(Ibid. Q. 76 N° 177.) 1^{er} messidor an IV. Vente à Leonard Bézenac une chambre joignant le clocher ayant dépendu de la ci-devant abbaye.

(Ibid. Q. 76 N° 179.) 1^{er} messidor an IV. Vente à Leonard Bézenac les bâtimens de l'abbaye, la somme de 1809^{fr}.

(Ibid. Q. 78 N° 317.) 19 messidor an IV. Vente à Antoine Cramier la sacristie de l'ancienne abbaye pour 125^{fr}.

L'église abbatiale devait être démolie et déjà les ouvriers étaient gagés pour cette œuvre de vandalisme; mais il fallait une salle pour les assemblées du club et le culte ridicule du décadé; le monument fut conservé et est devenu l'église paroissiale, magnifiquement restaurée aujourd'hui. — Abbés de Terrasson.

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1. Saint Sour fondat. 501. 580 | 26. Hugues de Brasse. 1439. 61. |
| 2. Saint Yrier (Aredius) 1395. | 27. Robert de Pompadour. 1487. |
| 3. Saint Astic (Astodius) 1616. | 28. Bertrand de Subrouse. 1489. |
| 4. Adacius, vers 940. | 29. Bertr. de Roffignac, comm. 1505. |
| 5. Adémar. 1.001. | 30. Robert de Pompadour ? |
| 6. Gérard de Mausac. 1068. 74. | 31. Antoine Brigon. 1512. |
| 7. Gérard de Courtallie. | 32. Bertrand de Sa Fayette, comm. 1513. |
| 8. Adémar de S. Rabier. 1101. | 33. Hugues de Roffignac. 1514. |
| 9. Bernard Vicaire. 1145. 54. | 34. Antoine de Marnar. 1517. |
| 10. Raymond. 1778. | 35. Bertr. de Sa Fayette comm. 1520. 41. |
| 11. Gerald ou Gérard. 1186. 88. | 36. Pierre de Sa Fayette. 1541 |
| 12. Hélie de Cayrac. | 37. Adrien d'Espinaud. 5 ^e Suc. |
| 13. Raymond. 1220. 24. | 38. Eustache d'Esp. de 5 ^e Suc. 1564. |
| 14. Guillaume. 1239. | 39. Jean de Villepreux. 1576. |
| 15. Hugues Saroche. 1241. 79. | 40. Pierre de Froidefond. 1581. 91. |
| 16. Gerald ou Gérard. 1306. | 41. Pierre de Mecaux. 1593. |
| 17. Hélie. | 42. Antoine le Sage. 1595. |
| 18. Pierre de Terrières. 1318. | 43. Barthélemy Montagne. 1595. |
| 19. Bertram. 1344. 1344. | 44. Bernard Queyraud. 1596. |
| 20. Pierre. 1344. | 45. Jean de Sacroix. 1649. |
| 21. Hugues de Saroche. 1362. 170. | 46. Jean Grangier. 1649. 54. |
| 22. Hélie, pourvu en 1370. | 47. Jean de Reilhac de Montmége nommé en 1654, démis. en 1719. |
| 23. Guillaume, se démet. 1382. | 48. Jean Jacq. Dussault. 1719. 89. |
| 24. Hélie pourvu en 1382. | 49. Jos. Ann. Suc de P. d'Albaret, évêq. de Sarlat, abbé comm. 1780. 89. |
| 25. Guy des Motes. 1385. 97. | |

§ 5^e Julien de Terrasson: L'église de S^t Julien
était paroissiale avant la Révolution, ce monu-
ment était de style gothique, vaste, avec plu-
sieurs chapelles dont l'une fut dédiée, dit-on,
par Saint-Sour lui-même à Notre-Dame de
Consolation. On rapporte que lorsque les ma-
lades et les affligés venaient prier Saint-
Sour d'implorer en leur faveur la puissante
miséricorde de Dieu il les renvoyait à l'ora-
toire de Marie en leur disant: « C'est pas moi
qui peux vous guérir, allez trouver Notre-Dame
de Consolation. » La statue de Notre-Dame de
Consolation fut respectée en 1793, le jour où tout
fut brisé dans l'église de Saint-Julien; elle est
aujourd'hui la propriété de M^{me} de S...H...

L'église de S^t Julien était un prieuré avec le
titre de prévôté. Le pape Jean XXII en 1319 don-
na cette prévôté à Guillaume Ademar. Clément
VI conféra aussi cette prévôté (Dict. de Gourg.)
Cet^e église a été démolie dans les premières
années de ce siècle et remplacée par une
chapelle de secours avec le même titulaire
S^t Julien; près de là est une fontaine de même
nom.

(Archiv. de la Dord. série v) a l'ordonnance
du 28 août 1822, autorise l'acquisition moyen-
nant 5.620^{fr} d'un bâtiment appartenant
au S^r Savoch-Desfouries pour le convertir en
église; Acte de vente du 5 novembre 1822 de-
vant Tallier. — le 7^{me} 1826. Vente des ma-
teriaux de l'ancienne église de S^t Julien
et de la maison acquise du S^r Desfouries moy-
ennant 4.565^{fr}.

Adjudication de la construction d'une cha-
pelle sur l'emplacement de la maison ac-
quise du S^r Desfouries, consentie le 31
juillet 1826 à Jean Magonier moyennant
la somme de 13.400^{fr}.

(Archiv. de la Dord. Q. 75. N^o 62) 18 prairial an V.
Vente à Nicolas Chalard marchand... d'un
lotin de pré ayant appartenu au ci-devant
Cure de S^t Julien de Terrasson. 396^{fr}.

(Archiv. ibid. Q. 75. N^o 63) Vente, 19 prairial an V,
à Pierre Larfeuil et Martin Savaud 1^o une mai-
son où était le ci-devant hôpital... 2^o une ci-devant
chapelle, aujourd'hui convertie en salle de ci-de-
vant société populaire... L'hospice a été transféré
dans la maison presbytérale de S^t Julien. 2400^{fr}

Souloumiex 20 avril 1890 It. Brugiere. f. 6 - f.

L'ancien hospice de Terrasson fut vendu
comme bien national à la Révolution.
(Archiv. de la Dord. Q. 75 N° 63.) Pierre Sar-
feuil et Martin Savard marchands de la
commune de Terrasson en devinrent ad-
judicataires ainsi que d'une chapelle con-
vertie en salle de société populaire pour
2400^{fr} le tout. Périgueux le 19 prairial an IV.
on lit dans le document, n° 1, une maison
où était le ci-devant hôpital ou maison
de charité de la commune de Terrasson
située audit Terrasson confrontant avec
le foiral des bœufs, à la rive qui conduit
dudit foiral à la fontaine de la Marzelle.....
2^e une ci-devant chapelle aujourd'hui con-
vertie en salle de ci-devant société populaire
... L'hospice a été transféré dans la maison
presbytérale de S^t Julien.... La chapelle de
l'hôpital était dédiée à S^t Roch.
(Effacer la partie de ce document mise à S^t Julien)
Maladrerie. Il y avait anciennement
dans cette paroisse une maladrerie; elle est
mentionnée dans le testament d'Hélène Viguié
en 1260. Elle veut que le jour de sa mort il soit
distribué aux lépreux de la ville de Terrasson
du pain et du vin & Item leprosis ejusdem vil-
le panem et vinum in die obitus mei... »
(Voy. Vie de S^t Sour la copie du testament, p. 422.)
« Il est probable, dit M. l'abbé Pergot que cette
léproserie était un peu éloignée de la ville
et près de la Vèsère. Le chemin qu'on appelle
encore aujourd'hui Chemin de l'Hospitalière pou-
vait peut-être y conduire. » (Vie de S^t Sour p. 301)
Je croirais plutôt que cette maladrerie se trou-
vait à la naissance du ruisseau de Fagnac
en un lieu nommé la tache ou Les Molaudias.
Ces noms, la position et les débris d'établisse-
ment ravaillé découverts en cet endroit ac-
tuellement cette supposition.
8. La Chapelle-Mouret. C'était un prieuré dé-
pendant de l'abbaye de Terrasson « Prioratus
cap. B. M. de Moresio » (ord. S. B. coll. Clément VI).
(Archiv. de la Dord. Q. 79 N° 393) Périgueux 8
thermidor an IV. Vente au citoyen François Sa-
peyre agriculteur une petite église appelée
la Chapelle-Mouret, commune de Terrasson, avec
un petit cimetière attenant, de la contenan-
ce d'une piecôtinée ou environ. 306^{fr}.
(Ibid. Q. 550 N° 352) Comme précédemment
mais l'on ajoute: « L'acquéreur s'est laissé
échouer n'ayant pas voulu payer le quart
en numéraire et la somme de 306^{fr} ne lui
a pas été restituée. »
9. Bouch ou Bouc, ancienne prévôté dépendant
du collège de Sarlat, à Bouthe, 1680 (C. S. J.
Commanderie de Condat. Ancien repaire noble.

5. Dans l'une des excavations de la grotte de St Sour il y avait une chapelle en l'honneur du vénéral solitaire; elle a été détruite en 1793 et reconstruite depuis. on a rétabli aussi la cellule de l'anchorete, telle que la légende nous la représente, avec sa petite fenêtre et sa petite porte. Le rocher de St Sour, hermitage, terrin et vignes au moment de la révolution appartenait au St Beauvoir émigré et fut vendu nationalement le 2^e germinal an 2; Pierre Larfeuille en devint adjudicataire pour 610 francs (Archiv. de la Dord. Q. 543 N^o 37.) S'il faut en croire la tradition locale les grottes de St Sour auraient été autrefois l'asile de grands criminels, venus là pour se soustraire à la justice des hommes et s'y préparer par la pénitence au jugement de Dieu. On cite un solitaire nommé le chevalier de Belges qui aurait habité le rocher de St Sour les années 1675 et 1676. Il a été composé à ce sujet une espèce de roman intitulé: Le Solitaire de Terrasson; attribué à Mme Bruncau de la Rabattelière marquise de Merville. Ce petit livre offre peu d'intérêt (voy. la Vie de St Sour, p. 128 et les Annales du Terrassonnais p. 103.)

Dominicain. Dans le testament d'Helene, veuve du Chevalier Vigier, en 1260, on voit citée parmi les témoins Bertrand Vigier, prieur des Freres Precheurs de Terrasson (tunc mea voluntate testis vocavi Bertrandum Vigierii, procorem Fratrum Praedicatorum Terracin. etc...) Ce passage est le seul titre connu sur ce couvent dont l'existence paraît fort douteuse. (le Testament est rapporté dans la Vie de St. Sour par M. Pergot p. 421.)

(Archiv. de la Dord. série o.) 12 juillet 1837. Ordonnance qui autorise l'acquisition d'une tour appartenant au St Denis moyennant la somme de 900^{fr} pour agrandir la place publique. — Borne armoriée de Montmégé (voy. Bull. arch.) 2 novembre 1837. Etat des sommes dues au Sr Planthier architecte 1^o pour la démolition de la tour de M. Dénoux 50^{fr} plan et devis; 2^o Devis et métrage du mur du fort 20^{fr}; — 8 Montmégé. « Montmégéanus », 1490 (Lisp. 27); Ancien repaire noble ayant haute justice sur quelques villages de Terrasson. 1760. — 8 Gaubert, dont le nom celtique, dit-on, gau, gal, signifie forêt était un repaire noble ayant haute justice sur quelques villages de Terrasson (Alman. de Guyenne 1760) Ce château restauré par M. Filhol, est de peu d'importance par lui-même, mais il rappelle les vertus de Mme Chapt de Rastignac, veuve de Charles

de Beaulieu, marquis de Gaubert; elle est la fondatrice de l'hospice de Sarlat (1) s. Le Fraysse. Ancien repaire noble. Salle appelée del Fraysse, 1560 (Archiv. de Terrasson) Le château du Fraysse est remarquable par son site; il remonte au XVII^e s. et c'était jadis un fief dépendant du duché-pairie de Noailles. Il est possédé par la famille de St Exupéry à Terrasson, ancien repaire noble détruit en 1788 et remplacé par une maison moderne. Il était bâti sur l'emplacement d'une villa romaine dont on a retrouvé quelques débris (Périgord-Illustré.)

Familles notables: de St Exupéry, de Brossard de Marcellae; de St Hilaire, Bouquier, Simoges etc. etc.

Bienfaiteur. M. Lagrave (1816-1883) a légué toute sa fortune à l'hospice de Terrasson, sa ville natale. Illustrations: Le Dom Poncelet (Pierre), récollet de Sarlat, puis moine de Terrasson a publié les ouvrages suivants: La chimie du Côt; un traité sur l'éducation de la Noblesse française et un traité sur l'électricité du tonnerre, 3 volumes in 8° (Vie de St Louis p. 386.)

Bouquier dessinateur émérite né à Terrasson le 10 novembre 1739, mort le 6 octobre 1810. Sa collection de ses dessins a été achetée en 1866 par M. Galy dont le fils en est encore le possesseur. Malheureusement Bouquier se lança dans la politique, fut nommé député à la Convention, fit l'éloge de Marat et vota la mort de Louis XVI. M. Victor Grand a donné une notice sur Bouquier Gabriel, dont les actes révolutionnaires ne sont pas assez flétris.

Brossard (Louis-Guillaume-André). Homme de loi et secrétaire du Comité Révolutionnaire de Périgueux, né à Terrasson, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 24 germinal an 2, 16 avril 1794 pour avoir tenu des propos tendant à ébranler la fidélité des soldats contre la République.

- 1709. Grands froirts; hiver très rigoureux, ainsi qu'en 1765 et en 1767. Le 23 mai 1765 il survint une grêle qui perdit les vignes, les bles etc.

(1) Lettre des administrateurs du district de Montignac. « Nous vous remercions, Citoyens, de répondre à la lettre du procureur de votre commune, si nous annonçons que vous avez fait entrer tout le fer de Gaubert dont on peut tirer une grande quantité de piques. Vos ouvriers demandent six livres en fournissant la matière et il ne vous reste qu'à connaître le prix des façons. Nous vous observons que les ouvriers de Montignac fabriquent les piques pour 5^{rs} ainsi vous pouvez fixer la main d'œuvre à 40 sols ou au plus 50, vous êtes les économes des deniers publics qui vous sont confiés, et

dans aucun cas ne vous laissez pas fléchir par la cupidité des ouvriers qui ont pour système de croire que la Nation est trop riche» (Archiv. de la Dordogne série L. 502) -
Cimetière. Acte en date du 31 mars 1811 devant Denoux notaire à Terrasson par lequel la commune a acquis de M. St-Euphère un terrain pour y transférer le cimetière moyennant la somme de 600^{fr.}. (A mettre aux renseignements préc.)

Extrait du Journal de voyage de Dom Jacques Boyer (O. S. B.) 1876re 1912. à l'arrivée à Terrasson à deux heures. ... Je ne trouvai aucun papier dans l'abbaye de Terrasson, parce que M. de Montmège qui en est abbé et qui les a tous était absent. Dom de Calviannot, prieur, me fit toutes les amitiés possibles; il me retint à souper et à coucher. Il y a huit religieux, dont quatre sont frères de l'ancienne maison de Jayat, et ces quatre ont autres deux frères moines à Uzèsche. L'abbaye de St-Sour de Terrasson est au plus haut de la ville, qui est faite en terrasse ou en amphithéâtre. Il n'y a que le chevet de l'église qui subsiste, elle était grande et belle. Le monastère est tout à bas, a un petit corps de logis près, où il y a huit chambres, un réfectoire et une cuisine. M. de Montmège a fait bâtir à neuf le logis abbatial... Le bon abbé a fait aussi bâtir un hôpital et une chapelle attenante, que l'on bénit dimanche passé. La paroisse est dédiée à St-Julien, la ville est fort marchande. Il y a beaucoup de foires et de bons marchés. Elle est située sur le bord de la Vézère, sur laquelle il y a un beau pont. Ses reliques de St-Sour sont au milieu du chœur. Ce saint fait de fréquents miracles, et les sourds l'invoquent par rapport à son nom. Auprès de Terrasson il y a un ermitage sur un rocher escarpé, au dessus de la Vézère où St-Sour faisait sa pénitence. Il y a un ermite qui y fait sa demeure et ce lieu est célèbre par le roman de l'Emmée de Terrasson. ... M. le prieur me fit voir un ancien moule de médailles, où St-Sour est représenté avec le roi Gonthron, à genoux, avec ces mots autour: Sancti Sour qui Regem Francorum liberavit a lepra. » p. 270.



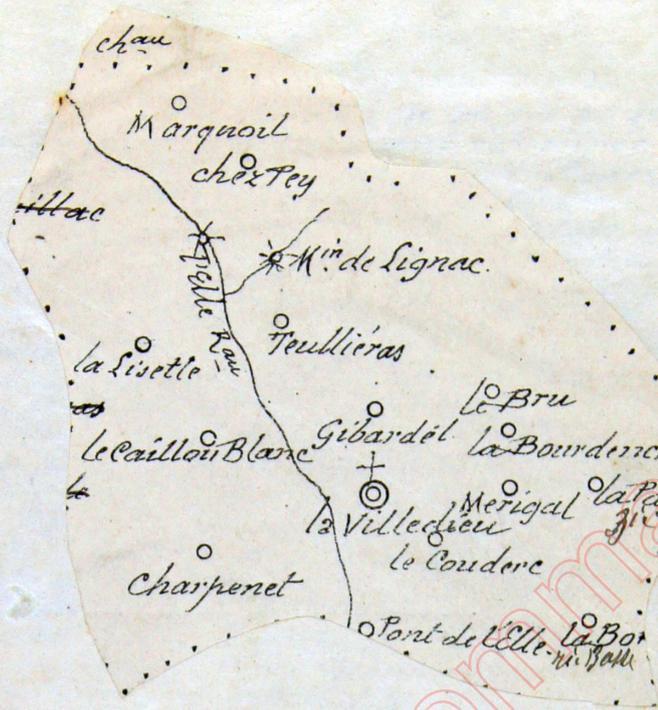
Sceau de l'Abbaye
de Terrasson (O.S.B.)
17 8^{bre} 1686.

Ce sceau est apposé
sur une lettre que
le prieur Jean de
Calvinmond et les
religieux adressent
aux Ermites de S^{te} Quitterie de Cahors en leur
envoyant des reliques de Saint-Sour, de Saint-
Antoine et de S^t Jean le Silencieux. Cette
lettre se termine ainsi: « En foi de quoi nous
avons signé le présent certificat et mis le
sceau de ladite abbaye. » (Vie de S^t Sour par M^r l'Abbe
Pergot p. 408.)

SHAP - Fonds Pommerehne

L'apolléon

cne de
Terrasson



129. le bourg. 10 m. . Gibardel 1/2 N 8. Port de l'Elle. 15. 6
 la Bourdenchie. 1E. la Lisette. 1/4 ON. . ? la station. 2 1/2 E .
 la Borie (H. B^{re}) 1/2 SE . Marquoil. 3 N. 8? . Teuillieras. 1 N. 3
 le Bru. 1/2 NE. 4 . 5 * Min de Marquoil. 2 N. 10. ? (Vala H. B^s) 2 1/4 E.
 Caillou Blanc. 10 N. 3 Merigal. 1 E. . ? la Vergne (Terr.)
 le Coudert. 1/2 ES . la Pagegie. 1 1/2 E. 10 ? à Maleu. 2 E (Terr.)
 Charpenet. 10 S. 5. ? Pas Brillac. 2 3/4 E.

Saville-Dieu.
 Dumas Ferru. 1808
 Cabot Jean Bapt. 1831.
 Castel Dugenet. 1872
 Choze Jean. 1884

La Ville dieu, 435 habitants logés dans 97 mai-
sons (en 1886) ; au bourg 26 maisons comprenant
199 habitants ; 639 hectares (état de 1884) ;
(642 hect. état de 1870) ; 84^{m 257} allée de ; à
3 K de Terrasson ; 38 K de Sartat ; 49 K de Férignoux.
Sol. Schiste ardoisier. Terrain houiller. Gros
bigarre. Tuileries.

Revenu de la Commune en 1884 : 19,96 X 32

Revenu de la Fabrique en 1881 : 221#

Cette commune est arrosée par la Vézère et par le
ruisseau de l'Elle ; la majeure partie de son terri-
toire est situé dans la plaine ; on peut évaluer
à deux cinquièmes la partie située sur les co-
teaux. Le sol des collines est peu fertile ; on

SHAP - Fonds Pommarède

riz récolté quère qu'un peu de seigle et surtout
des châtaignes. La partie qui est située dans
la vallée se compose au contraire d'excellents
terrains. Avant l'invasion du phylloxera, la
Villedieu produisait une assez grande quan-
tité de vins; on commence à reconstituer les
vignes par les cépages américains. La Villedieu
se trouvait sur la voie romaine de Tintinniac;
on y a découvert en plusieurs endroits des lui-
les à rebords, des vases en terre cuite de forme
très anciennes, des monnaies romaines etc.
Délimitation. Avant la Révolution cette paroisse
se faisait partie de l'Evêché de Limoges (à voir
le pouillé) et de l'élection de Brives.

Après la Révolution, elle ne fut point réta-
blie mais annexée à la paroisse de Terrasson
enfin l'ordonnance du 5 février 1855 a de-
nouveau érigé son église en succursale.
La commune était autrefois plus étendue; en
1864 on lui enleva le Pas-Brizat et 135 hectares
de terrain que l'on rattacha à Terrasson.
origines (Parochia de Villa-Dei) 1315 (L'asp. 88.
Châtell. de Larche).

Titulaire et Patronne: Notre-Dame de l'Assomp-
tion 15 août.
Eglise. L'église de La Villedieu est de style gothique
du XIV^e siècle.

Deux cloches: l'une était fêlée et a été refon-
due par Pintaubre en 1882. Elle porte cette
inscription renouvelée de 1708: (1708).

Avant que je sois né mon Père me dédie
Par un choix tout divin à la Vierge Marie
Parrein Jean de Reillac abbé de Terrasson
Jeanne de Chatmarche dame de grand renom.

L'autre cloche est très ancienne (d'une forme
primitive) en tôle et d'une forme bizarre ce
qui a fait répandre dans le pays le bruit qu'
elle avait primitivement servi de Casque ro-
main. Elle a la réputation d'être très bonne
pour repousser les orages aussi les habitants
n'ont voulu la céder à aucun prix.

D'après une légende elle aurait roulé du haut
des murs de Muratel lors du siège de ce château
et tombé dans le ruisseau de Ribeyrol, d'où à
grand peine on l'aurait ensuite retirée.

Presbytère. (Archiv. de la Dord. 2 550 N. 412) Le
presbytère de La Villedieu fut vendu nationale-
ment le 4^e jour complémentaire an IV (Bâti-
mens, jardin etc.) l'adjudicataire fut Fran-
çois Lameynardie pour 1.300^{fr}.

Après de Marguoi se trouve un bloc de quartz blanc
mesurant plus de quatre mètres et servant de
marque de délimitation entre les départements
de la Dordogne et de la Corrèze (Ann. du Terr.)
Il y avait anciennement au village de Mar-
guoiil une chapelle qui fut vendue nationale-
ment à la Révolution. (Archives de la Dordogne)

serie Q 80 N° 456) Vente au citoyen Poucet. . . .
1° un lambeau de terrain appelé le Cimetière des
Pauvres de la contenance de deux piecées for-
mant un triangle couvert de buisson et de ronce
2° un local appelé à la Chapelle situé dans la
même commune au hameau de Marguay de la
contenance d'une piecée et une douzième for-
mant aussi un triangle et en friche, où existe
un ancien mur de chapelle. 44^m. Périgueux 26
frimaire an V. »

§ On lit ailleurs aux Arch. de la Dord. g. 550 N° 404
à Vente du 26 fructidor an V. 2^m lambeau de ter-
rain avec une chapelle en de Savilledieu, pro-
priété de la cure de Savilledieu; adjudicataire
Géraud Vessat, 44^m. »

Cités de Savilledieu. Marnissolle 1789; J. B. Sanoix
1803; Deltheil, 1860, 62; Thoiillet Mercier 1862,
1867; Arlet, 1867-72; Pradalier 1872. Barrière
1878. Lurpe 1889. 89

D'après la tradition St. Sour établit deux
succursales de sa communauté l'une à Sa-
villedieu et l'autre à Parayac. D'après une
charte de Pierre de Ferrrières, abbé de Saint
Sour, donnée le 10 des Kalendes d'octobre 1321,
il existait encore à cette époque, à Savilledieu,
un établissement qui appartenait au mo-
nastère de Terrasson (vie de St. Sour par M. Per-
got p. 176). La tradition au sujet de ces
deux succursales se trouve confirmée par
une coutume respectable et intémorable
qui existe encore, celle de porter procession-
nellement pendant les calamités publiques
les reliques de St. Sour au Rocher de St. Sour,
à Savilledieu et à Parayac parce que, di-
sent les bons paysans, le Saint avait cou-
tume de visiter ces lieux pendant sa vie (La
vie de St. Sour p. 177).

Pendant la Révolution il y eut des troubles à
Savilledieu à l'occasion des réquisitions de
blé. (Les Annales du Terrass. p. 168.)